Les permanences sociales

Retrouvez ci-dessous les permanences sociales au sein de plusieurs structures de la Ville.



Maison de Voisinage

Tél. 01 88 01 00 15

> Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Mardi : 10h - 12h30

Les rendez vous du Du CIDFF se font directement auprès du secrétariat du CIDFF au 01 30 74 21 01

> Pimms Médiation (accompagnent pour les démarches du quotidien : accès aux droits, logement, santé, mobilité, énergie, numérique.)

Mardi : 9h - 12h00

À la Maison de Tous

Tél. 01 30 90 54 66

> Assistante Sociales du Conseil Départemental des Yvelines

Sur Rendez-vous auprès du TAS.
Tél. 01 61 31 28 00

> Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Mardi : 14h - 17h30
Sans Rendez-Vous

> Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Jeudi : 14h - 16h
Sur Rendez-Vous (travailleur social uniquement)
Tél. 08 10 25 78 10

> Protection Infantile Maternelle (PMI)

Vendredi : 14h - 18h30
Sur Rendez-Vous
Tél. 0 801 801 078

> Caisse Régionale d’Assurance Maladie Île de France (CRAMIF)

Lundi et jeudi : 9h - 12h
Sur Rendez-vous
Tél. 01 34 79 28 04

> Protection Infantile Maternelle (PMI)

Vendredi : 14h - 16h
Sur Rendez-vous
Tél. 0801 801 078 ou 01 30 83 61 00

> Pimms Médiation (accompagnent pour les démarches du quotidien : accès aux droits, logement, santé, mobilité, énergie, numérique.)

Vendredi : 14h - 17h

Tél. 01 30 90 54 66

Infos pratiques

Assistantes Sociales

Département des Yvelines - Secteur d’Action Sociale de Mantes-la-Ville

12 bis, rue des Merisiers
78211 Mantes La Ville
Tél. 01 61 31 28 00
Fax : 01 30 98 47 31

Horaires d’ouverture :

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Liens utiles
Maison de Tous
Maison de Voisinage